

Working Paper

> N°03/2020

**Faire la smart city dans une ville
moyenne française :
De la numérisation des services publics à
l'attractivité territoriale, les trajectoires
entrepreneuriales de Béthune et Nevers**

Maxime Vincent

SciencesPo

CITIES AND DIGITAL TECHNOLOGY CHAIR

The “Cities and Digital Technology” Chair of Sciences Po’s Urban School has been launched in March 2017 to better grasp the impact of digital technologies on urban governance. Funded by four sponsoring firms (Cisco, La Poste, RTE, Caisse des Dépôts), the Chair aims to create new research fields exploring the interaction between digital technology and cities in an empirical and comparative perspective.

Faire la smart city dans une ville moyenne française : de la numérisation des services publics à l'attractivité territoriale, les trajectoires entrepreneuriales de Béthune et Nevers (2014-2020)

Maxime Vincent, doctorant en science politique à l'Université de Lausanne, rattaché au Laboratory for Analysis of Governance and Public Policy in Europe (LAGAPE).

maxime.vincent@sciencespo.fr

Résumé

Cette étude porte sur le déploiement des stratégies de « smart city » déployées dans les villes moyennes françaises. A partir de deux études de cas, Béthune et Nevers, elle analyse les processus de cadrage et de mise en place de ces politiques publiques. Ce faisant, elle interroge les conditions particulières de ce transfert de politiques publiques des métropoles vers les villes moyennes. L'article montre comment, de politiques de déploiement d'infrastructures technologiques, ces « smart city » sont progressivement redéfinies pour servir un tournant entrepreneurial de l'action publique, tant au niveau des objectifs, centrés sur l'attractivité économique, que des instruments déployés qui promeuvent une relation étroite avec les entreprises et leurs imaginaires. Ainsi, par leur usage réduit des nouvelles technologies et leur utilisation d'outils avant tout organisationnels, ces villes moyennes se posent comme alternatives aux villes entrepreneuriales « high-tech » que seraient les « smart cities » métropolitaines.

Mots clés : smart city, villes moyennes, Béthune, Nevers

Introduction

Notoirement popularisé par IBM à la fin des années 2000, le concept de « smart city » ou de « ville intelligente » s'est vu attribué différentes connotations au fil des années : d'une « ville connectée » dont l'infrastructure serait munie de capteurs d'information en temps réel à la « ville démocratique » où l'interface numérique crée une connexion directe entre administré.e.s et administrateur.rice.s en passant par la « ville attractive » qui émule la création et le développement d'entreprises en leurs donnant accès à l'open data, la fibre et autres infrastructures numériques structurantes. Alors que de nombreuses villes se sont emparées du sujet et réappropriées les termes, la littérature scientifique a commencé à étudier les problématiques soulevées par ces sujets sous différents angles, en montrant les multiplicités de programmes politiques et de modalités d'actions publiques qu'englobait ce terme.

Une première approche a été d'étudier les différentes connotations du concept de smart city et ses potentielles conséquences sur les citoyen.ne.s, en pointant du doigt les dérives technicistes et dépolitisantes qu'il implique (Soderstrom 2014, Hollands 2008). Une autre ligne d'analyse fut d'aborder la question par le prisme des Science & Technologies Studies (STS) et ainsi d'étudier les conditions d'émergence des innovations dans ces milieux urbains, s'intéressant particulièrement à la gestion des données (Courmont, 2015) et au rôle des expérimentations (Tironi 2013). L'objet « smart city » est aussi exploré via l'analyse des évolutions du capitalisme urbain et les jeux d'acteur.rice.s entre firmes et collectivités (Huré 2012, Courmont 2018a). Ces dernières études se sont d'ailleurs particulièrement intéressées aux évolutions de l'administration et aux changements de gouvernance impulsés ou subis par les services des collectivités locales (Guéranger et Mathieu-Fritz 2019, Courmont & Le Galès 2019).

Mais, malgré la diversité d'approche et d'analyse qui caractérise le champ d'étude des smart city, il faut noter un tropisme certain pour l'étude des grandes villes et des métropoles. Paris, Lyon, Nantes, Montpellier, Nice, Bordeaux et d'autres métropoles françaises et internationales ont fait l'objet de travaux empiriques étudiant leurs stratégies générales de smart city (Douay 2018) mais également le détail de certains de leurs projets liés à l'innovation et au numérique (Zaza, 2015 ; Aguilera & al. 2019 ; Peugeot & al. 2019). Les études transversales prenant comme objet un pan de la smart city et comparant son usage dans différents contextes ne font pas entorse à cette règle et référencent en priorité les projets mis en place dans des grandes villes (Courmont 2018b, Diguët & Lopez 2019).

Cette attention très importante accordée aux projets métropolitains ne doit pas induire en erreur : la smart-city n'est pas un objet politique réservé aux métropoles. Comme en témoigne la place de ces municipalités dans les différents classements smart-city établis par les institutions européennes et nationales (smart-cities.eu 2014, RENER 2015), il existe en France et dans le monde, quantité de projets labellisés « smart city » (ou ses variations) menés dans des villes à taille plus réduite. On peut notamment citer La Rochelle (75 822 habitants) dont les politiques en terme de mobilité, d'accès au numérique et d'open data font l'objet de travaux

de recherches en cours (Hamoumi 2019). A des échelles plus modestes, on pense à Boulogne-sur-Mer (43 211 habitants), Chartres (40 216 habitants) ou même Cahors (20 764 habitants) dont les projets respectifs axés sur le numérique et l'innovation démontrent la capacité de municipalités de tailles diverses à développer ces politiques publiques « intelligentes ».

Notons toutefois que si le développement des « smart city » n'est pas une dynamique uniquement métropolitaine, il n'est pas non plus insensible à la notion d'échelle. Ainsi, en parlant des possibilités de mise en place d'une smart city dans les petites villes de France, une enquêtée notait qu'« *il faut quand même une masse suffisante pour que ce soit intéressant.* »¹ Cette affirmation est confirmée par mon relevé exploratoire, qui relève très peu de projets dans des villes de moins de 20 000 habitant.e.s. Cela m'a permis de délimiter une catégorie d'étude : les villes moyennes françaises, peuplées de 20 000 à 100 000 habitant.e.s (Tranches 4 et 5 de l'INSEE).

Une cartographie sommaire des politiques labellisées « smart city » dans ces villes moyennes françaises rend compte de la diversité des approches entreprises qui caractérise l'extension de leur domaine d'action. Pour un grand nombre de villes, le concept de « smart city » est souvent utilisé dans une acception très classique : un label d'identification des outils et instruments strictement numériques: mise en place d'un réseau de fibre en régie, réseau d'objets connectés, wifi public... La « ville moyenne intelligente » peut aussi servir de cadre directeur au service d'une stratégie de récolte d'informations qui servira à augmenter le contrôle de la collectivité sur son territoire et/ou son administration via des projets d'hypervision et de centralisation des données. Une troisième proposition suit des lignes davantage communicationnelles avec l'ambition d'utiliser le numérique pour mettre en valeur la ville et les projets qui caractérisent la mandature.

Au-delà des grandes lignes directrices et des projets phares associés et présentés par les mairies et les agglomérations, on ignore leurs implications et les changements que ces choix politiques ont impulsés dans leur territoire. C'est principalement de ce constat — le développement d'une diversité de politiques « smart city » dans les villes moyennes françaises confronté à l'absence de connaissances scientifiques sur leur fonctionnement — qu'a débuté un travail de recherche exploratoire visant à dégager et comprendre les enjeux soulevés par cette dynamique. Le présent article vise à rendre compte des résultats de ce projet en se concentrant sur l'analyse des objectifs et modes d'action mis en place par ces « villes moyennes intelligentes ». Il vise à **explicitement comment l'objet « smart city » est saisi par les villes moyennes françaises et quelles évolutions politiques et organisationnelles cela implique-t-il.**

¹ Entretien avec une conseillère au numérique dans une association de maires réalisé le 20/12/2019

Méthodologie

Pour cela, j'ai dans un premier temps réalisé une cartographie partielle des politiques du numérique, de l'innovation et/ou labellisés « smart city » dans les principales villes moyennes françaises. Cette étude préliminaire a permis de dégager les grandes tendances mais aussi la diversité qui caractérise le marché des smart city dans les villes moyennes françaises. Face à la diversité des approches, j'ai choisi de concentrer la deuxième partie de l'étude sur une analyse plus approfondie de deux cas, deux villes moyennes particulièrement motrices sur ce sujet : Béthune et Nevers.

L'étude s'est déroulée pendant 3 mois, de Décembre 2019 à Février 2020 durant lesquels j'ai réalisé 22 entretiens, dont : 12 auprès d'agent.e.s des collectivités, 4 auprès d'entreprises réalisant des partenariats avec ces municipalités dans le cadre de leurs politiques de smart city, 3 auprès d'élus et 3 auprès de cadres d'associations et d'institutions intervenant auprès des collectivités sur ces sujets. La conduite des entretiens s'est accompagnée d'une collecte de documents (articles de journaux, documents officiels, contrats) ainsi que de la participation à plusieurs évènements sur le sujet.

A partir des résultats de cette enquête, cet article montre comment **la notion de « smart city » est utilisée moins pour développer des outils numériques et numériser les politiques publiques existantes que pour servir un tournant entrepreneurial dans la conduite de l'action publique**. Dans une première partie, j'explore la genèse de ces projets, les motivations qui aboutissent à la définition de la politique publique et expose les dynamiques qui transforment les expérimentations numériques initiales en projets d'attractivité territoriale. Je suggère qu'au-delà de la diversité de pratiques qui se cache derrière l'utilisation du terme « smart city », il existe des modalités de définition et de mise en œuvre de ces stratégies propres aux administrations des villes moyennes françaises qui les différencient des approches métropolitaines. Dans la deuxième partie de l'article, j'explore les moyens mis en œuvre pour mettre en mouvement cette stratégie entrepreneuriale. Je montre que la mise en place de cette politique passe avant tout par un changement des modes de gouvernance qui affecte l'organisation de l'administration, la nature des interactions avec les acteur.rice.s privé.e.s et les relations avec les institutions publiques et les collectivités tierces ; un changement facilité par la force de l'imaginaire mobilisé autour de la « smart city ».

1. Construire la smart city dans une ville moyenne : le défi de l'adaptation d'un concept métropolitain dans des territoires en perte d'attractivité

En se saisissant d'une notion d'abord conçue pour des contextes métropolitains, Nevers et Béthune vont dans une première phase, envisager leur politique de « smart city » comme un projet de développement de technologies numériques. Cette approche par l'instrument va pourtant se heurter à différentes limites, notamment budgétaires et demander un recadrage de leur stratégie. Celle-ci va alors dans un deuxième temps être cadrée en tant qu'outil promotionnel visant à rendre le territoire attractif.

Les stratégies « smart city » résultant de ce processus s'inscrivent ainsi dans une dynamique de revitalisation économique de ces villes. **La « smart city » est ici construite comme un outil au service d'un tournant entrepreneurial de l'action publique municipale** (Harvey 1989). Elle permet aux collectivités de rivaliser sur le marché des villes en utilisant leurs ressources publiques pour sécuriser des avantages compétitifs via le développement d'innovations économiques, politiques et sociales (Jessop 1997 ; Hollands 2008). Face à une compétition accrue entre différentes localités pour attirer et retenir entreprises et activités économiques, ces villes entrepreneuriales entendent utiliser la « smart city » comme une notion différenciante pour mieux rentrer dans le jeu compétitif.

Un premier cadrage par les instruments inspiré des contextes métropolitains

L'idée de développer des nouveaux outils numériques au sein de leurs administrations apparaît rapidement dans l'agenda des maires de Béthune et Nevers nouvellement élus en 2014. Inscrites dans un contexte national qui promeut de plus en plus les initiatives « smart city » dans les grandes villes françaises, les deux collectivités vont initialement penser la « smart city » comme une série d'innovations technologiques adaptées à l'administration.

Arrivée d'une nouvelle majorité et lancement d'un nouveau projet politique

En 2014 sont élus deux nouveaux maires à Béthune et à Nevers. Le premier, Olivier Gacquerre, de centre-droit (UDI), comme le deuxième, Denis Thuriot, d'abord sans-étiquette puis En Marche dès 2016, s'inscrivent dans la tendance nationale au retour de la droite aux commandes des collectivités locales.

Le contexte dans lequel ils sont élus n'est pas anodin. Les deux villes partagent une histoire de désindustrialisation importante. A Béthune, la fermeture de la dernière mine du Pas de Calais en 1990 est un événement plusieurs fois évoqué par nos enquêtés.e.s comme le marqueur de la fin de la prospérité de la région. Depuis, la situation sociale est assez caractéristique des conditions de vie dans l'ancien bassin minier : en 2016, le taux de chômage s'élevait ainsi à 23,2% (moyenne FR : 11%) et le taux de pauvreté à 27% (moyenne FR : 14%) (INSEE 2016). A Nevers, la situation est plus ou moins similaire avec des taux de chômage et

de pauvreté de respectivement 21,4% et de 23% en 2016. Dans le chef-lieu de la Nièvre, il règne le sentiment général que l'on vit une période de « déclin », amorcée avec la fin des années Bérégovoy, l'ancien maire, et avec lui, du soutien important de l'Etat à cette ville administrative. Aujourd'hui, Nevers se situe en plein milieu de ce que beaucoup appellent la « diagonale du vide », un ensemble de régions peu attractives où la population décline (-1,7% à Nevers entre 2011 et 2016). Pour répondre à ces enjeux, les deux nouveaux maires axent ainsi leur discours politique sur la nécessité d'un renouveau politique, d'une alternance qui opèrerait une rupture avec la majorité précédente. Ils promettent notamment une réduction des impôts et un appui au développement économique plus soutenu, notamment dans le but d'attirer de nouvelles entreprises et de créer de l'emploi.

Au sein des ambitions de développement économique portées par ces nouvelles majorités, on trouve ainsi la volonté² de développer le numérique et de stimuler l'innovation par les nouvelles technologies. A l'époque, il s'agit encore de sujets peu débattus dans les villes moyennes et en grande partie restreints aux grandes villes et métropoles. Les deux collectivités vont ainsi mettre à l'agenda le développement des outils numériques en s'appuyant initialement sur les outils et les références disponibles.

Un contexte national favorisant le développement (et la standardisation ?) du numérique dans la ville

Le développement de ces ambitions numériques ne se produit pas en vase clos mais dans un contexte national et international qui tend à valoriser la numérisation de l'administration, la « smart city » et les pratiques associées. Ce contexte influence la définition de la « smart city » par nos collectivités et explique en partie les directions initiales de ces programmes.

La création de nouveaux cadres réglementaires avec le vote d'une série de législations nationales contenant parfois des obligations de numérisation pour les collectivités (Loi Lemaire 2016) est ainsi à l'origine d'une réflexion sur l'open-data à Béthune et à Nevers. Cette dernière a d'ailleurs fait partie d'un programme expérimental en partenariat avec le gouvernement pour gérer ses données administratives. L'Etat et les régions sont également intervenu.e.s via différentes agences qui ont publié des rapports³ et aidé financièrement certaines collectivités pour qu'elles développent le numérique en ville. Béthune et Nevers ont pu ainsi bénéficier de différentes sources de financement sinon totalement au moins en partie conditionnées à la

² Si à Béthune, l'idée de développer le numérique et de construire une « smart city » occupe une grande partie du programme d'Olivier Gacquerre, lui-même présenté par ses agents comme quelqu'un « féru de nouvelles technologies », et qui nomme sa propre compagne au poste d'adjoint au numérique, le maire Denis Thuriot est au départ moins engagé dans le projet. A son élection en 2014, il ne nomme ainsi pas d'adjoint.e au numérique à la mairie de Nevers et ce n'est qu'à la suite de son élection à la présidence de l'agglomération qu'est nommé un maire nouvellement élu d'une petite commune (-1000 habitants) au poste de 10^{ème} (sur 13) Vice-Président « chargé du numérique et des services publics associés. » A Nevers, le numérique n'était ainsi pas une priorité aussi clairement affichée qu'à Béthune et sa mise à l'agenda viendra plus d'un intense effort de conviction engagé par le vice-président et son équipe.

³ On notera en particulier le rapport « Smart Cities vs Stupid Village » (CdC 2016) qui recense une série de « bonnes pratiques » et de « pratiques innovantes » mises en place par différentes collectivités.

mise en place de stratégie « smart city » tel que le Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle (FRATRI) de la région Hauts de France. Enfin, la mise sur le marché de nouvelles offres à destination des villes par de grands groupes français aide également à structurer un marché de la « smart city » à destination des villes moyennes. Nos deux villes vont être particulièrement impliquées dans ces processus, en multipliant les partenariats avec les acteurs commerciaux de la smart city (Orange, Colas, JCDecaux).

Ainsi, le mandat 2014-2020 est un moment particulièrement fécond pour le développement des « smart cities » et des outils numériques à destination des villes. Il a vu la consolidation d'un « réseau smart city » (Tranos & Gertner, 2012), soit la constitution d'un ensemble d'institutions, de normes et d'objets technologiques favorisant et conditionnant l'émergence de politiques « smart city ». A ce titre, Béthune et Nevers sont ainsi membre de l'association « Ville de France qui participe à la structuration des échanges entre municipalités sur ces questions numériques. Non seulement la constitution de cet environnement présente la « smart city » comme un objet politique légitime, digne d'être développé et ayant fait ses preuves, mais surtout il offre une série d'outils et d'aides à destination des municipalités les plus volontaires sur ces sujets, favorisant ainsi les possibilités de transfert de politiques publiques.

Néanmoins, la constitution de cet environnement a aussi pour conséquence de masquer certaines disparités et de mener à une uniformisation des pratiques. Le déploiement de services « clefs en mains » par les entreprises ou les appels à projets à conditions spécifiques peut amener à la constitution de services standardisés qui peuvent manquer de pertinence et apparaître décalés dans certaines situations. C'est notamment le cas pour toutes les technologies développées dans des contextes métropolitains qui doivent être repensées et recadrées pour des communes moins grandes, moins denses et moins urbaines.

Une première problématisation de la « smart city » restreinte au numérique

L'influence des projets métropolitains liés à la « smart city » est palpable dans les cadrages initiaux définis par Béthune et Nevers. Les municipalités se concentrent sur quelques projets numériques ciblés, qui s'accompagnent du recrutement de personnes spécialistes de sujets précis pour les mettre en œuvre.

Ainsi, peu après son arrivée à la vice-présidence au numérique de l'agglomération de Nevers, Alain Bourcier recrute un nouvel agent territorial. Anciennement en charge de la promotion du numérique dans les écoles de la banlieue parisienne, les missions de ce dernier sont initialement centrées sur le développement d'un programme de robotique dans les écoles nivernaises. Peu à peu, il reprend progressivement différents projets liés au numérique comme la fibre optique ou la candidature à une expérimentation nationale d'open data. Il s'agit toutefois d'initiatives assez isolées qui affectent peu la politique générale de la ville.

A Béthune, après avoir été principalement pensée au sein de la DGS, la question du numérique et l'élaboration d'une stratégie correspondante sont déléguées à une nouvelle

recrue de la DSI en Janvier 2016 : un informaticien venant du monde des start-ups qui a pour mission de développer un projet smart city et d'enclencher la numérisation de différents services de la ville. Dans la stratégie qu'il présente six mois plus tard⁴, le numérique est pensé comme un outil de modernisation de l'administration qui permettra notamment d'optimiser les dépenses de la collectivité en rationalisant les services, via l'installation de quelques technologies clefs comme la récolte de données ou un réseau internet fibré.

Dans ces stratégies initiales, le numérique est restreint à quelques projets spécifiques reposant sur l'usage de nouvelles technologies. Bien que ce développement impacte différents services de la ville, il est mis en oeuvre par des directions spécialisées dont l'expertise n'est mobilisée que sur des sujets relevant strictement des systèmes d'informations, de la gestion des données et des nouvelles technologies. C'est une vision « en silo » pour reprendre un terme souvent utilisé par les enquêtés.e.s, qui, bien qu'elle souhaite promouvoir le numérique, le cantonne à un service bien précis et relativement déconnecté des autres décisions politiques.

La problématisation initiale de la « smart city » est un exemple caractéristique d'un transfert de politique publique pensé par l'instrument plutôt que par le problème (Dolowitz & Marsh, 2000). Déléguée à des spécialistes informatiques, cette catégorisation a priori de la « smart city » comme un objet principalement technologique — catégorisation en partie induite par le *policy context* des « smart city » en France — participe à établir le champ de ses objectifs : une politique de modernisation des outils informatiques de l'administration agrémentée de quelques expérimentation de services publics.

La construction d'un outil discursif et organisationnel pour renforcer l'attractivité économique

Au fur et à mesure que ces outils se développent et que leurs responsables s'installent dans l'administration, un changement apparaît dans le cadrage de la « smart city ». Celle-ci va être adaptée aux nécessités de ces villes moyennes et aux priorités de leurs maires. Dans les deux cas, elle va tendre à rentrer dans une acceptation plus large, dépassant largement le cadre des nouvelles technologies et s'intégrant bien plus dans un plan d'attractivité territoriale. Ce deuxième temps est marqué par une distanciation par rapport aux outils numériques classiques de la « smart city » auxquels on préfère des outils plus discursifs et organisationnels. Les objectifs sont affinés et clarifiés : il s'agit de faire de la municipalité un catalyseur pour l'innovation et le développement économique du territoire.

Développement technologique à budget réduit

⁴ Béthune future «Smart city», ville «intelligente» et connectée? (2016, juin 17). *La Voix du Nord*. Consulté à l'adresse <http://global.factiva.com/redir/default.aspx?P=sa&an=VOINOR0020160617ec6h00019&cat=a&ep=ASE>

« Ces techno smart city, elles sont hors de prix, c'est 600€ le capteur hors taxes, quand on doit en acheter 2000, on se pose la question. »⁵

Comme le résume cette citation du Directeur Général des Services (DGS) de Béthune, les produits proposés par les entreprises du marché de la « smart city » sont loin d'être adaptés aux conditions propres aux villes moyennes et notamment à leurs capacités financières.

Le cas du partenariat d'open-data entre l'entreprise Orange et Béthune est exemplaire de cette situation. Initiée en 2018, cette « convention de partenariat innovante autour de la Gouvernance des Données » visait à constituer une plateforme d'open data pour la ville de Béthune. Puisqu'il s'agissait d'une expérimentation avec un objectif de réflexivité, la démarche se voulait sur mesure, mobilisait plus de moyens qu'un simple contrat et présentait un coût réduit pour la collectivité. D'après les différents enquêtés qui sont intervenus dans le projet, l'expérimentation s'est plutôt bien passée : un véritable accompagnement et une formation des agents a eu lieu, la donnée a été rendue interopérable⁶, etc. Mais la suite du projet s'est retrouvée menacée, à cause du coût de sa pérennisation, trop élevé pour les finances de la ville. Après un an et demi de convention, en décembre 2019, l'expérimentation n'a pas été renouvelée et Béthune a décidé de ne pas continuer à travailler avec Orange pour la suite. Comme le résume le DSI, *« on rentre dans un système où la moindre prestation, c'est devis, etc. Et à la fin, on se retrouve avec des charges monstrueuses. »⁷*

Comme nous le faisait remarquer une salariée d'Orange, ces situations sont assez courantes lorsqu'elle travaille avec des villes moyennes : *« [quand les collectivités viennent vers nous avec des grands projets numériques], on leur fait un chiffrage et en général, la raison revient assez vite. »⁸*. Ainsi, même dans une situation d'expérimentation, où le coût reste inférieur aux prix du marché, ce dernier reste trop élevé.

Les contraintes budgétaires limitant le développement des nouvelles technologies se font d'autant plus sentir que la constitution de ces nouveaux projets s'accompagne de budgets assez minces, se résumant principalement aux dépenses de fonctionnement des directions « smart city ». Les possibilités de recrutement et d'investissement dans de nouveaux projets s'en trouvent ainsi grandement limitées et, pour les rares fois où des financements seront débloqués, on privilégiera des services permettant de faire des économies.⁹ Les capacités d'investissement des municipalités restent l'apanage des grandes directions sectorielles, qui

⁵ Entretien avec le DGS de Béthune réalisé le 30/01/2020

⁶ L'interopérabilité des données signifie que la donnée n'est pas seulement collectée, elle est également traitée afin qu'elle soit utilisable par différents logiciels. Cela inclut la possibilité pour la ville de changer d'opérateur et de logiciel sans avoir à refaire le travail de transformation des données.

⁷ Entretien avec le DSI de Béthune réalisé le 08/01/2020

⁸ Entretien avec une salariée d'Orange Business Services, réalisé le 09/01/2020

⁹ Notons toutefois une différence de taille en Nevers et Béthune sur ces questions budgétaires : avec 10 millions d'euros de recettes en plus (dus notamment à des dotations de fonctionnement et une population plus importante), Nevers est en meilleure capacité que son homologue pour investir. De plus, le déploiement de nombreuses politiques à l'échelle de l'agglomération dégage là aussi des marges de manœuvre budgétaires plus importantes. On remarque ainsi un plus fort déploiement d'infrastructures et de services numériques de sa part, venant renforcer notre hypothèse d'une utilisation du numérique corrélée aux capacités d'investissement.

s'investissent peu, dans les deux municipalités étudiées, dans des programmes ambitieux de numérisation de leurs politiques publiques. **Le déploiement de la « smart city » dans ces villes moyennes aboutit donc paradoxalement à une extension assez limitée des outils numériques**, qui se limitent pour la plupart aux injonctions réglementaires nationales (open-data, numérisation des écoles, etc.)

Concurrence économique territoriale et dynamiques entrepreneuriales

Se combinant avec leurs impératifs budgétaires, les contextes de faible attractivité économique de Béthune et Nevers participent également à l'entreprise de recadrage de la « smart city ». En effet, les problèmes économiques de Béthune et de Nevers évoqués plus haut se trouvent accentués par la situation de concurrence qu'elles entretiennent avec leurs voisines. Situées également dans le bassin minier ou la « diagonale du vide », ayant vu leur budget restreint par l'austérité budgétaire nationale (Estèbe, 2015) et leur activité économique réduite à la suite du départ des grandes industries, les villes moyennes que sont Lens, Arras, Douai, Bourges, Moulins, Auxerre partagent les mêmes problématiques d'attractivité que Béthune et Nevers. En conséquence, ces collectivités cherchent tout autant à dynamiser leur ville et à retrouver des leviers de croissance à la fois économiques et démographiques (Béal et al. 2019). Elles renforcent ainsi la compétition qui pouvait exister entre ces différents centres économiques et administratifs pour attirer travailleurs et capitaux.

Ce contexte est propice au renforcement d'une logique entrepreneuriale au sein de ces collectivités. Dans une logique proche de ce qui a pu être décrit pour les grands centres urbains mondiaux (Sassen, 2018), ces villes moyennes tentent de se démarquer en constituant des identités fortes (à l'instar du Printemps de Bourges) tout en développant une série d'outils propices à l'installation et au développement d'entreprises. Cette compétition est d'autant plus marquée qu'elle se produit entre des territoires peu différenciés : toutes communiquent sur leur qualité de vie, l'accès à la nature, le plus faible coût de la vie, l'espace ou encore l'accès facilité aux grands centres urbains de Paris, Lille ou Lyon. Aussi, pour Béthune et Nevers, il ne s'agit pas seulement de faciliter le maintien et l'arrivée de nouvelles entreprises, mais aussi de se démarquer sur ce marché, de développer une identité territoriale reconnaissable et mémorisable.

Le renforcement d'une politique d'attractivité : créer la marque territoriale « smart »

Cet enjeu principal identifié par les gouvernant.e.s actuel.le.s, combinés à la prise en compte de leurs restrictions budgétaires vont influencer pour beaucoup la redéfinition de leur stratégie de « smart city ». Leur ville n'aurait pas besoin de plateformes d'hypervision ou de capteurs sophistiqués à chaque intersection, elle a avant tout besoin d'activité économique, d'entrepreneurs, d'un budget maîtrisé, de conditions de vie accueillantes...

« Ici, on a moins de bobos, moins de riches, moins de connectés, on aurait créé un séisme numérique (...) (et si on s'arrête à ça) ce maire « connecté » il est foutu, la moitié de sa ville

va pas comprendre ce qui se passe (...) Le Maire dit : bien sur je veux faire du numérique mais je veux surtout faire du lien avec mes administrés. »¹⁰

Béthune et Nevers entendent alors développer une politique d'attractivité liées au numérique et à l'innovation pour attirer une population de cadres diplômés et des entreprises. La « smart city » sert à constituer une marque territoriale afin de pouvoir se démarquer des autres villes moyennes et de leurs voisines, attirer des fonds privés et du soutien des institutions publiques.

Dans le cas de Béthune, ce changement de cadrage se produit de façon très nette. Un an après les premières mentions de la « Béthune Smart City », la ville se sépare de son chargé de mission et en recrute un autre en Juin 2017, moins spécialisé sur le numérique et ayant plutôt un parcours d'urbaniste polyvalent. La politique « smart city » de la ville est alors définie comme un projet d'organisation générale de l'administration municipale, englobant tous les services de la ville. A partir de septembre 2017, elle s'impose comme l'identité visuelle de la ville : « Béthune Smart City » devient le nom du site internet de la ville et le logo de sa documentation officielle. Toutes les politiques municipales sont présentées au travers de ce prisme : 7 piliers représentant les 7 lettres de BETHUNE et les 7 axes de sa politique : habitat/environnement, éducation/emploi, entraide/solidarité, loisirs/culture, mobilité/transports, alimentation/consommation, santé/bien-être.



Figure 1: Logo de "Béthune Smart City"

Cette stratégie de communication vise à changer l'image de la ville de Béthune. Il s'agit, par l'utilisation d'un mot renvoyant à un imaginaire de métropole dynamique et innovante, de promouvoir une certaine image de la ville auprès des habitant.e.s et de l'administration mais également des futurs habitant.e.s et des futures entreprises qui pourraient s'installer sur le territoire ou travailler avec la mairie.

« A l'extérieur, on (a) cette image de Smart City, d'une ville qui bouge (...) J'ai eu plein de coup de fil parce qu'il y avait marqué Smart City à côté de Béthune, d'entreprises qui vendent des trucs sur toutes les thématiques très techno. (...) J'ai vu une vraie évolution (des entreprises qui appellent) »¹¹

Au-delà de la mobilisation de l'imaginaire collectif associé au terme « smart city », cet objectif d'attractivité économique se retrouve dans les principes directeurs du plan. Ainsi, dans deux des trois principes de la « Béthune Smart City », on parle d'une ville *collaborative*, qui entre

¹⁰ Entretien avec le DGS de Béthune réalisé le 30/01/2020

¹¹ Entretien avec le Chef de Projet Smart City de Béthune, réalisé le 08/01/2020

en relation et tisse des partenariats avec différents acteurs privés et innovants, qui est prête à tester de nouveaux projets avec ces partenaires et valorise les nouvelles entreprises. Dans le détail des actions présentées par la mairie, les nouvelles technologies originellement constitutives de la première définition du plan « smart city » sont bien moins centrales. Certes, l'utilisation de technologies numériques par la ville et les entreprises/associations qu'elle met en valeur permet de diffuser l'idée que Béthune est une « ville qui bouge », possédant les infrastructures et les connaissances nécessaires pour comprendre les nouvelles technologies. Mais elles cohabitent avec des outils qui ont peu à voir avec le numérique tel que la mise en place de tiers-lieux ou de jardins partagés. L'accent est ainsi bien plus mis sur une série d'instruments généralement qualifiés « d'innovants » qui révéleraient le dynamisme culturel et économique de la ville.

A Nevers, un glissement similaire d'une politique centrée sur les technologies numériques à un projet territorial plus large visant à l'attractivité économique du territoire s'opère sur la même période. En mars 2018, le chargé de mission au numérique est intégré à la Direction de l'Innovation, de l'Enseignement Supérieur et du Développement Economique.¹² En 2018, il prend la direction d'un tout nouveau service de l'Innovation et du Territoire Intelligent. Les nouvelles prérogatives du service et son rattachement à la DGS, donnent plus d'autonomie à son équipe et lui permettent de développer différents projets dont l'objectif est clairement énoncé : il s'agit de changer l'image de Nevers, de la montrer comme une ville innovante, « qui bouge » et où il fait bon s'installer quand on est une entreprise.

Depuis ses débuts en 2015, la stratégie¹³ « smart city » de Nevers a ainsi progressivement dépassé les bornes du développement de services numériques et adresse désormais un objectif bien plus large lié à l'attractivité du territoire et au développement d'un écosystème d'entreprises. Encore plus qu'à Béthune, le numérique est utilisé ici comme un outil communicationnel. L'installation de l'E-Tree, un « arbre » fait de métal et de panneaux solaires, est ainsi qualifiée par certains agents de la direction comme un « gadget » ayant peu d'utilité en lui-même mais ayant permis une couverture médiatique de la ville sans précédent.

Des entrepreneurs d'action publique pour cadrer la « smart city »

Malgré les grandes différences qui distinguent ces deux phases, il est important de penser leur relation et notamment le processus par lequel le premier cadrage par les instruments s'est transformé en ce projet d'attractivité économique.

¹² La définition de cette direction rassemblant Education, Entreprise et Recherche/Innovation se rapproche d'ailleurs des approches du développement économique par « pôle » tel qu'elles ont pu être décrites par Pecqueur (2008), participant d'autant plus à l'insertion de la smart city dans la politique d'attractivité de l'agglomération.

¹³ L'équipe du Territoire Intelligent préfère d'ailleurs le terme d'« axiomatique » pour décrire leur action afin de mettre en avant des principes directeurs plutôt qu'un schéma.

En effet, l'enquête semble suggérer que dans les deux cas, c'est l'installation de nouveaux profils pour mener le projet initial de la « smart city » qui permet de faire germer l'idée d'une « smart city » spécifique aux villes moyennes et centrée sur l'attractivité économique. Parce que les démarches de smart city s'accompagnent du recrutement de nouveaux profils, plus habitués aux nouvelles technologies, au monde de l'entreprise, aux codes du management, elles vont introduire de nouveaux éléments et idées au sein de l'administration et de la direction politique. Ainsi, à Nevers, le directeur du Territoire Intelligent tente de diffuser ses idées pour changer les modes de faire. Se décrivant lui-même comme « venant de la culture du logiciel libre », il plaide avec ferveur pour une réorganisation de l'administration et une organisation en « bazar » plutôt qu'en « cathédrale »¹⁴ et va petit à petit réussir à diffuser ses idées au sein de certains cercles de responsables politiques et administratifs.

Ces nouvelles têtes dans l'administration, et en particulier les chefs de services, ont un rôle semblable à ce que Jeannot (2005) a pu appeler les « entrepreneurs d'action publique ». Ils agissent souvent en dehors des cadres établis par l'organisation municipale et privilégient l'informalité des relations et le dialogue entre services pour diffuser leurs idées. Leurs efforts pour « disrupter » leur organisation, comme ils le disent, sont facilités par le soutien de leur maire qui, à Nevers par exemple, encourage ce genre de démarches proactives et hétérodoxes. Depuis leurs positions de pouvoir de chefs de services ou de DGS, ils pensent et mettent en œuvre leur vision de la « smart city », un concept qu'ils voient comme une démarche de transformation en profondeur des modalités de l'action publique municipale

Dans les deux villes, on distingue ainsi deux phases. La première approche par les technologies s'intéresse soit à des objets techniques particuliers (robotique, réseau fibré...) soit au « numérique » dans son acceptation générale et va rencontrer des limites de moyens et de cadrage politique. Seulement, plutôt que d'abandonner l'idée d'une « smart city » face à ces barrières, Nevers et Béthune vont redéfinir le concept en l'élargissant à d'autres domaines, et notamment l'attractivité économique. Dans cette nouvelle approche, le numérique reste présent mais il s'allie avec une série d'autres mesures liées à la notion « d'innovation » dans une acceptation parfois très large. La « smart city » est ainsi mis au service d'une vision entrepreneuriale de l'action municipale visant à positionner la ville sur le marché concurrentielle des villes moyennes en perte d'activité économique.

Cette utilisation de la « smart city » au service de la ville entrepreneuriale n'est pas nouvelle et plusieurs auteurs comme Hollands (2008) ont depuis longtemps relevé les similitudes entre les deux approches, cette dernière étant souvent décrite comme une version « high-tech » de la ville entrepreneuriale. Seulement, à Béthune et Nevers, le numérique et le « high-tech » ne sont plus des éléments centraux. Plutôt que technique, les principaux leviers actionnés par ces deux politiques sont organisationnels ; elles interrogent la structuration de l'administration et ses relations avec différents réseaux d'acteur.rice.s, pour les rapprocher de critères entrepreneuriaux.

¹⁴ reprenant ainsi la théorie d'Eric Raymond (1999), soit l'idée que la création de certains objets techniques, en particulier les logiciels, gagne à être organisée de façon verticale, sans hiérarchie et en laissant les différents participant.e.s libres d'ajouter et de supprimer des éléments à leur loisir.

2. Performance, partenariat et dépolitisation : la mobilisation d'une coalition d'acteurs et d'actrices pour l'attractivité via la « smart city »

« Très rapidement, le maire s'est dit : ma ville elle ne sera pas intelligente parce qu'elle est bardée de capteurs mais parce qu'elle va fonctionner de façon intelligente. »¹⁵

La dimension entrepreneuriale de ces « smart city » en ville moyenne n'englobe pas que les objectifs politiques de ces stratégies mais également les outils et instruments mobilisés pour y arriver. L'établissement de la « smart city » est mis en œuvre par une série de mesure visant à modifier les logiques organisatrices de la collectivité, en tentant de les rapprocher des modes d'organisation entrepreneuriaux — ou en tout cas de l'imaginaire que s'en font les enquêté.e.s — tout en multipliant les initiatives d'intégration des intérêts des entreprises dans la prise de décision publique. Présentée sous des termes consensuels comme « intelligent » ou « innovant », cette tentative de transformation des modes d'action publique est envisagée par les enquêté.e.s comme une manière de compléter les limites de leur développement en technologies. Ne pouvant que difficilement dynamiser le territoire par des plans d'investissement massifs dans des infrastructures numériques, ils et elles misent sur un accompagnement renforcé des entreprises, facilité par la construction d'un langage et de logiques de fonctionnement commun.e.s.

Mobiliser des partenaires : expansion internationale ou structuration du territoire ?

Le premier élément de ce processus d'entrepreneurialisation est à trouver dans ce que Béthune appelle la dimension « collaborative » de la « smart city ». Via une série d'outils (événements internationaux, comités de pilotage, labellisation...), ces deux collectivités entendent enrôler une série d'acteur.rice.s clefs défini.e.s comme nécessaires à la mise en place de leur « smart city », au premier rang desquel.le.s on trouve les entreprises. Cependant, on note une différence forte entre Béthune et Nevers dans la nature de ces entreprises ; la première privilégiant l'échelle du territoire tandis que sa consœur bourguignonne présente des ambitions nationales voire internationales.

Comité Grand Béthune: structurer le territoire minier de Béthune

La mobilisation d'acteur.rice.s extra-institutionnel.le.s à Béthune se caractérise par une forte volonté d'associer des entreprises et associations locales au projet de la « smart city ». Un instrument est à ce titre exemplaire de la direction entreprise par la mairie : le comité Grand Béthune.

¹⁵ Entretien avec le DGS de Béthune réalisé le 30/01/2020

Le « Comité Grand Béthune » est une réunion mensuelle réunissant une centaine de chef.fe.s d'entreprises et de responsables des formations professionnelles de la région (de « Lens à Arras ») qui a pour but d'être un espace d'échange à propos des problématiques des entreprises, de l'enseignement et des besoins en formation. Le comité est également organisé en groupes thématiques tel que la mobilité, l'identité territoriale, la/le santé/bien-être en entreprise...

Pour ses organisateurs, cet outil leur sert pour « animer tout ce réseau et impulser des projets »¹⁶. Il s'agit de structurer les relations économiques locales via la mise en réseau des participants et d'ainsi constituer une coalition d'intérêts mobilisée pour la réussite du plan d'attractivité « smart city ». Ainsi inclus dans les processus de décision, les acteur.rice.s économiques, espère la ville, aideront à la mise en place de la politique municipale dont les objectifs s'aligneraient de plus en plus avec les leurs. Ils et elles participeraient ainsi volontairement à la constitution d'une *growth machine* locale (Logan & al., 2013) construite via la collaboration entre acteur.rice.s privé.e.s et public.que.s.

Par la réunion d'un ensemble large d'acteurs et d'actrices économiques important.e.s sur le territoire avoisinant Béthune, la municipalité entend également créer un espace pour constituer des partenariats avec ces entreprises et associations, sous la forme de délégations de services publics ou de contrats d'expérimentation. La Direction Générale des Services assume pleinement sa préférence pour les partenariats publics privés, citant en exemple la nouvelle gestion de la patinoire de Béthune, originellement gérée et entretenue par la ville, et aujourd'hui confiée à un consortium d'entreprises pour la rénover et l'exploiter, une solution permettant selon la mairie d'aider les entreprises locales tout en faisant des économies de gestion.

On voit ici très bien la conjonction entre les injonctions de réduction des budgets affichées par le maire et la volonté d'associer plus étroitement les acteurs territoriaux au projet politique de la ville. Les rapports entre faible capacité budgétaire et recours plus fréquent aux partenariats publics privés (PPP) ont été mis en évidence dans différentes villes (Briche 2016 ; Sowels et al. 2017). On les voit ici à l'œuvre en conjugaison avec un projet de valorisation de l'activité économique locale. Un pan important de la politique « smart city » béthunoise consiste ainsi à structurer son écosystème économique local, à l'échelle de la ville, de l'agglomération et dans une moindre mesure du département à des fins de valorisation et de stimulation économique.

Le SIIVIM : Soutiens internationaux pour villes médianes

Il existe une nette rupture entre Béthune et Nevers dans la mise en œuvre de ce tournant entrepreneurial. Cette dernière mise moins sur la mobilisation de son réseau local que sur l'attraction d'entreprises et de partenaires exogènes qui proviendraient d'autres villes et

¹⁶ Entretien avec le Chef de Projet Smart City de Béthune, réalisé le 08/01/2020

d'autres pays. L'exemplification la plus frappante de cette orientation est la tenue du Sommet International de l'Innovation en Villes Médiannes (SIIViM).

Inspirée par les différents salons internationaux sur les innovations technologiques, auxquels s'est rendu régulièrement le maire au cours de son mandat (Vivatech à Paris, le CES à Las Vegas...), le SIIViM est un événement international annuel se tenant une année sur deux à Nevers, le reste du temps à Shawinigan au Québec. Né de la rencontre entre Denis Thuriot et le maire de cette ville canadienne, le sommet connaît également une version française qui a lieu les années où le sommet se passe au Québec. Ainsi, chaque automne depuis 2018 se tient à Nevers pendant trois jours un événement réunissant maires et entreprises du monde entier (Israël, Congo, Canada...) pour promouvoir l'usage de nouvelles technologies dans les villes médiane¹⁷.

La tenue du premier SIIViM a eu une influence centrale sur l'organisation de la stratégie « territoire intelligent » de l'agglomération de Nevers, propulsant son responsable à la tête d'une toute nouvelle direction de l'innovation et du territoire intelligent et alimentant une grande partie des réflexions autour de leur stratégie du « territoire intelligent ». Mais s'il tient une place aussi importante dans l'histoire de la « smart city » nivernaise, c'est d'abord parce qu'il joue un rôle de catalyseur de cette stratégie.

L'organisation du SIIViM permet d'abord de différencier Nevers des autres villes en renvoyant l'image d'un maire très intéressé par les nouvelles technologies, le monde de l'entreprise et de l'innovation et en suscitant une couverture médiatique importante à la fois en France et au Québec voire dans les pays dont les mairies sont invitées. Pour ce faire, l'agglomération insiste sur l'exceptionnalité d'un tel événement, le « premier au monde » s'adressant à l'innovation dans les villes moyennes ainsi que sur son caractère international, gage de développement accéléré pour les entreprises participantes. Une des membres de l'équipe organisatrice présente ainsi le SIIViM comme leur « *printemps de Bourges* à eux », un événement permettant d'affirmer sa différence sur le marché des villes moyennes françaises.

Au-delà de la valorisation de Nevers en tant que telle, le réseau de villes moyennes constitué autour du SIIViM et entretenu via différents moyens (participation à d'autres salons, organisations de conférences, présence dans différentes associations de maires) rentre dans une stratégie de constitution d'une « masse critique » commerciale qui permettrait de contrebalancer les limites budgétaires des villes moyennes. Le SIIViM a ainsi pour objectif de visibiliser non seulement Nevers mais plus généralement le marché des villes moyennes en insistant sur son volume, les attitudes proactives de ses maires sur l'innovation et les aides à l'implantation qu'elles proposent. Le SIIViM crée un objet : « le marché des villes moyennes » qui encouragerait les entreprises à investir sur le sujet, réduisant ainsi les barrières à l'entrée d'une implantation dans ces villes et créant un écosystème focalisé et localisé sur ces municipalités, avec des produits abordables et adaptés.

¹⁷ Le terme « médiane » est préféré à « moyenne » par les organisateurs car jugé plus valorisant.

Il permet enfin de lier des contacts avec des entreprises pour soit les convaincre de venir s'installer à Nevers, soit constituer des projets de partenariats qui viendront enrichir l'image innovante de Nevers. Le directeur du territoire intelligent a ainsi pu mesurer un réel changement de vision de la ville après la tenue du premier SIIViM : « *En général on paye des entreprises pour venir à Nevers tellement on est un territoire de désert économique. Là on a des entreprises qui payent pour venir au SIIViM, qui veulent se réinscrire !* »¹⁸ Le sommet est de plus l'occasion de présenter les programmes d'accompagnement et les institutions d'accueil pour les entreprises développés par la collectivité, dans l'espoir qu'elles viennent s'y installer et participer à la redynamisation de la ville.

Ainsi, si la stratégie smart city de ces deux villes est largement employée à des fins d'attractivité économique, la différence de cible visée par ces politiques aboutit à une mise en œuvre et un panel d'outils radicalement distincts. Dans les deux cas, l'accent est porté sur la mise en relation entre différents acteurs provenant de milieux principalement économiques et l'obtention de leur soutien aux politiques d'attractivité. Mais tandis que l'une constitue des institutions locales et favorise les connexions entre acteurs et actrices proches, l'autre construit un dispositif à l'échelle internationale visant à mobiliser grandes entreprises, start-ups et mairies de l'autre bout du monde pour financer, développer et implanter de nouvelles structures sur le territoire.

Transformer l'administration : mise en œuvre d'un agenda réformateur dans un souci de performance

Le caractère entrepreneurial de la « smart city » est également révélé par la façon dont ces projets politiques entendent réformer leur administration. La « conduite du changement » est d'ailleurs l'un des enjeux principaux évoqués par nos interlocuteurs. L'objectif est ici de développer des modes de faire plus souples, en « mode agile » et en « mode projet » qui entendent chambouler la hiérarchie et l'organisation « en silo » de l'administration et la rapprocher de modes d'actions inspirés du monde entrepreneurial.

Développement de nouveaux outils de gestion des données et gouvernement par la performance

En lien avec les ambitions de modernisation technologique liées à l'imaginaire de la « smart city », rendre la ville plus « intelligente » passe par le déploiement d'une série d'outils de gestion, notamment informatique permettant de mieux comptabiliser le travail effectué par les agents, de mesurer leur performance dans un souci d'optimisation des tâches.

Les constitutions de bases de données, notamment dans le cadre de projets d'open-data, ou le lancement d'une application¹⁹ sont tout d'abord l'occasion de faire remonter des projets et des données qui autrement ne quittent pas les systèmes d'information de chaque service. Mais

¹⁸ Entretien avec le directeur du Territoire Intelligent de Nevers Agglo réalisé le 22/01/2020

¹⁹ Projets à chaque fois menés par une coopération entre la DSI et les divisions « smart city »

plus qu'une compilation ponctuelle, les technologies de plateforme installées par les divisions « smart city » créent une structure pérenne au sein de laquelle toutes les informations de l'administration sont consignées. Il en résulte une remontée des données facilitée pour les organes centraux que sont le cabinet du maire, la DGS et dans une certaine mesure la nouvelle direction du territoire intelligent/division smart city, qui peut être utilisée pour favoriser la coordination des politiques publiques mais également leur évaluation et le contrôle politique de l'administration par le cabinet.

L'apparition de ces bases de données n'est pas sans conséquence sur le déroulement des relations interservices. En effet, comme l'ont montré différents travaux (Jeannot & Maghin, 2019 ; Guéranger & Mathieu-Fritz, 2019 ; Courmont, 2019), la maîtrise des données constitue un enjeu de pouvoir important. Leur centralisation et l'accroissement des capacités de suivi, parfois en direct, de l'activité des services ont ainsi à Nevers un objectif explicite : renforcer la capacité de décision et de contrôle de la direction politique sur son administration.

La récolte et la centralisation des données des services participe ainsi à l'établissement d'une dynamique souvent associée aux techniques du *New Public Management*. Elle renforce les capacités de la direction à « gouverner par la performance » (Bezes 2020), c'est-à-dire à gouverner ses services pour atteindre un meilleur ratio investissements/résultats, dans une logique qui se veut proche de celle de l'entreprise. Cette dimension de performance est d'autant plus pressante que ces deux administrations fonctionnent avec des budgets minces, d'autant plus réduits par les évolutions récentes de la participation de l'Etat et les réductions d'impôts locaux décidées par leurs maires. La numérisation, la mise en nombre, des services, entend préparer leur responsabilisation (*accountability*) pour atteindre leurs objectifs.

La constitution d'instances de gouvernance transversales

Accompagnant le développement de leurs plateformes de récolte et de gestion de données, Nevers et Béthune se dotent, via notamment leurs services « smart city », d'instances de gouvernance nouvelles, ayant pour objectif de s'assurer que les enjeux de la « smart city » sont intégrés dans les projets des différentes directions municipales..

Par l'étendue de leurs prérogatives, ces services « smart city » sont ainsi régulièrement amenés à intervenir sur différents projets provenant de services divers. Ils proposent des amendements, des liens entre différents projets pour les « rendre plus intelligents ». A Béthune, le service « smart city » est ainsi inclus dans la Direction Générale, ce qui lui permet d'avoir accès à l'ensemble des activités des différentes directions. Chaque projet est alors passé en revue par son équipe avant qu'elle ne renvoie son avis et ses propositions d'amendement et de modification. Cette étape fait aujourd'hui partie intégrante du processus de décision accompagnant chaque projet. Cette action quotidienne de coordination est de plus complétée par des démarches plus exceptionnelles. Le DGS crée ainsi régulièrement des « task forces » interservices composés d'agent.e.s de tous les niveaux pour résoudre des problèmes particuliers. L'idée centrale qui guide cette nouvelle organisation suit le fil rouge déroulé jusqu'ici : il s'agit de changer l'organisation de l'administration et de passer outre ses

cadres jugés trop rigides pour pouvoir « innover », dans un esprit proche de celui qu'ils identifient aux « start-ups ».

La transformation de l'administration apparaît donc comme un élément clef de ces stratégies de « smart city ». En plus de participer au renforcement des logiques de performances au sein des services, la combinaison de ces outils technologiques et de gouvernance participe à consolider l'image d'une « ville intelligente et innovante » dans laquelle l'administration fonctionnerait elle-même de façon plus souple, en « mode agile ». Cette dynamique vient renforcer notre hypothèse de la smart city comme agent de transformation de l'action publique vers des logiques entrepreneuriales, non seulement en terme d'objectifs mais également de modes de faire. Par leur fonctionnement et leur discours, ces divisions « smart city » participent à la redéfinition des critères de fonctionnement de l'action publique sous un prisme entrepreneurial.

Se légitimer par la « smart city » : la diffusion d'un discours de mobilisation dépolitisé

On l'aura compris, une part importante de la stratégie entrepreneuriale de la « smart city » se situe dans son aspect communicationnel. Avec la création d'une marque territoriale explicite (Béthune Smart City) ou implicite (la couverture médiatique des projets nivernais), ces deux municipalités entendent se démarquer de leurs voisines pour attirer de nouvelles entreprises et habitant.e.s. Mais, au-delà de ces objectifs finaux, la mise en place de la politique elle-même déploie une série d'outils discursifs et communicationnels visant à enrôler une série d'acteur.rice.s autour de la politique de la « smart city ». En effet, la mise en place de cette série de mesures ne se produit pas sans heurt. Ainsi, bien que la majorité des personnes interrogées lors de l'enquête puissent être considérés comme des promoteurs de la « smart city », j'ai toutefois pu relever un certain nombre d'oppositions et d'exemples de conflits parfois durs ayant accompagnés la mise en place de ces stratégies, notamment au sein de l'administration. C'est en l'inscrivant dans ce contexte que l'utilisation de l'imaginaire entourant la « smart city » prend alors tout son sens, en tant qu'outil discursif dépolitisé et mobilisant au service d'une majorité en quête de légitimité politique. Mobiliser le langage culturellement valorisé du monde de la *tech* (informatique, start-ups, etc.), permet ainsi de mieux convaincre le large panel d'acteurs et d'actrices ciblé par la « smart city ».

Dépolitiser la smart city

L'application de ces politiques « smart city » passe par la diffusion d'un discours de dépolitisation de l'objet. « *C'est le futur* », « *C'est ça, où on se fait manger* », « *On n'a pas le choix* » « *si on ne bouge pas et qu'on fait rien, on est mort* » : ces formules sont récurrentes parmi les enquêté.e.s. Elles témoignent d'un consensus général sur l'idée que ces changements technologiques et organisationnels sont inéluctables et que les choix d'actions pour les municipalités sont limités. Ainsi, parmi les personnes interrogées se trouvait un cadre de Nevers encarté au PS qui ne pouvait pas imaginer qu'un changement de majorité pourrait faire changer la politique numérique de Nevers du tout au tout. Pour lui, ce n'était pas l'arrivée

du maire qui avait apporté ces sujets mais les sujets qui s'étaient imposés d'eux-mêmes aux villes, leur posant une seule question : « allez-vous prendre le train en marche ou rester sur le côté ? » Cet état d'esprit est également présent chez les membres de l'opposition du conseil municipal qui ne trouvent eux-mêmes pas grand-chose à redire à ces politiques, si ce n'est quelques critiques envers la présence du maire à Las Vegas. Les objectifs à la fois de développement économique et de déploiement de technologies urbaines de la « smart city » sont acceptés comme « allant de soi » pour une ville moyenne comme Nevers.

A l'aune des métropoles, ces villes moyennes développent ainsi la « smart city » comme un outil discursif de planning permettant de déployer un imaginaire consensuel et futuriste (Soderstrom, 2014). Si le déploiement d'une rhétorique transpartisane qui se concentre sur quelques notions clefs et consensuelles n'est pas gage d'adhésion, il est néanmoins un facteur neutralisant la formulation d'oppositions. L'apparence inéluctable de ces dynamiques dépolitise l'objet « smart city »/ « territoire intelligent » en le ramenant à une question de « bon sens » : qui n'a pas envie d'une ville intelligente plutôt que bête ? D'attractive plutôt que repoussante ?

Cette catégorisation de la smart city en outil narratif est d'autant plus visible lorsque l'on s'intéresse à la chronologie du déploiement des services et outils évoqués. En effet, plusieurs d'entre eux et la majorité des actions présentes dans le plan « smart city » de la ville ont été réalisés/initiés avant la formalisation de la stratégie. La « smart city » n'est ainsi pas un plan méticuleusement arrangé mais un outil narratif qui permet a posteriori, de donner un sens et un cadre à une série de politiques publiques. Si l'étude n'a pas permis d'observer de près les éventuels dynamiques de neutralisation de l'opposition (Gelinat, 2017), elle a cependant révélé le potentiel mobilisateur de ce discours. Ainsi constituée, l'utilisation du terme « smart city » va ainsi faciliter la formation de coalitions d'acteurs engagés à porter le projet et à aider les collectivités.

Communiquer pour enrôler l'administration

Les cibles visées par ce discours dépolitisé sont multiples. En premier plan, on retrouve l'administration dont l'évolution des modes de faire constitue une part importante des politiques « smart city » de Béthune et Nevers.

« On l'a un peu regardé avec des grands yeux : qu'est ce qu'il veut nous faire ? Il dit n'importe quoi. On est quand même à Béthune, on n'est pas à Lille ! la smart city, laisse-moi rire... »²⁰

Les premières réactions au sein de l'administration furent, comme on témoigne cette citation, quelque peu sceptiques. Comme précisé plus haut, la mise à l'agenda de ces politiques « smart city » se fait dans un contexte d'alternance politique majeure, où deux majorités de gauche au pouvoir depuis 40 ans ont dû céder la place à deux formations de centre-droit. Bien que la situation soit moins bien connue à Béthune, les travaux d'Elie Guéroux sur Nevers

²⁰ Entretien avec le Chef de Projet Smart City de Béthune, réalisé le 08/01/2020

(2018) ont montré la difficulté des relations entre la nouvelle direction politique et l'administration installée et recrutée par l'ancienne mandature. Aussi, lorsque nous parlons de l'importance pour les maires de marquer leur arrivée au pouvoir par des projets en rupture avec les anciens dirigeants et en présentant une vision d'avenir nouvelle, il s'agit autant d'une politique adressée aux administré.e.s qu'aux administrateur.rice.s. Dans un tel contexte, la diffusion du discours dépolitisé de la « smart city » et la tenue de ces événements et projets semblent avoir été des facteurs importants dans la légitimation des politiques menées par ces nouvelles majorités.

Ainsi malgré le climat tendu dans l'administration nivernaise, la tenue du premier SIIViM fut vécue par beaucoup comme un grand moment de solidarité entre les fonctionnaires. Ce sont pas moins de 80 bénévoles venant de différents services de l'agglomération et de la mairie qui se sont relayé.e.s volontairement pour assurer la tenue de l'événement. Pour une fois, toutes et tous pouvaient se retrouver autour d'un projet commun et d'une vision générale de la nouvelle ville de Nevers : innovante et numérique. Il est clair dans les réponses collectées que la diffusion d'un discours mobilisateur autour de l'univers de la « smart city » a fortement participé à ce succès. Ce surprenant consensus autour d'un projet visant à chambouler une grande partie du fonctionnement administratif et des priorités politiques de la ville témoigne ainsi de la force mobilisatrice de la « smart city » et de sa capacité à enrôler une administration réticente autour d'un projet politique.

Communiquer auprès des institutions

La deuxième cible visée par ce discours sont les différentes institutions publiques (agglomération, régions, agences de l'Etat...). Auprès de ces acteur.rice.s, le développement du discours dépolitisé de la « smart city » permet de créer du consensus, favorisant la constitution de coalitions politiques et donc la mobilisation de ressources autour de projets spécifiques.

Pour constituer des coalitions de maires

Tout d'abord, via le tissage de relations entre différentes collectivités, la « smart city » est un moyen pour ces deux villes de consolider leur pouvoir politique et/ou de l'étendre à d'autres prérogatives. Ainsi, à Nevers, une place importante est donnée aux partenariats entre villes. L'objectif est ici de compenser la taille réduite des villes moyennes qui les dessert lorsqu'il s'agit de négocier l'achat de services numériques. En contrebalançant leur taille par leur nombre, elles cherchent à acquérir un poids conséquent pour négocier l'achat de services et attirer des entreprises en proposant des marchés plus conséquents. La ville d'Albi est par exemple partenaire de Nevers pour la constitution d'un data-center commun qui leur permettrait de bénéficier d'économies d'échelle. Le « numérique » et l'« innovation » agissent comme des valeurs rassemblant ces maires et leur permettant de s'unir autour d'une vision politique commune. Cet outil narratif associé à une politique de mise en relation permet de mobiliser un réseau d'acteur.rice.s public.que.s national et international. Celui-ci faciliterait alors la constitution de synergies entre tous ces intérêts convergents.

Pour constituer des coalitions locales

En deuxième lieu, ce discours autour de « l'intelligence » de la ville peut favoriser la création de consensus entre des majorités politiques opposées et agissant à des échelles différentes, notamment entre l'agglomération et la ville. Il se trouve que, contrairement au maire de Nevers, le maire de Béthune ne préside pas l'agglomération. La région urbaine de Béthune se caractérise en effet par l'existence de deux villes de tailles comparables mais de couleurs politiques différentes : Béthune et Bruay-la-Buissière. Bien que Béthune soit légèrement plus peuplée et soit historiquement le centre économique des alentours, le rapprochement politique entre Bruay et les différentes communes socialistes et communistes de l'agglomération en fait la force politique majeure du secteur. L'alternance à Béthune, elle-même ville socialiste avant 2014 fut ainsi la source d'un isolement du maire Olivier Gacquerre au conseil de l'agglomération. De ce contexte résulte une situation surprenante où la ville de Béthune suit son agenda dans son coin, quitte à outrepasser ses prérogatives. Ainsi, lorsqu'elle crée le Comité Grand Béthune, elle acte de l'existence d'un « Grand Béthune » distinct de l'agglomération Béthune-Bruay. La mairie s'est également emparée de prérogatives de développement économique, compétences réservées à l'intercommunalité, au travers de la création d'une agence de développement avec le pôle métropolitain de l'Artois ou d'une école d'ingénieurs « smart city » avec l'Université de l'Artois. La mairie de Béthune étend ses capacités d'actions, quitte à empiéter sur celles de l'échelon supérieur.

En fin de mandat, cette posture plutôt offensive semble pourtant avoir permis un rapprochement entre la ville et l'agglomération qui ont récemment inauguré un incubateur ensemble après six ans de relations distantes. Ainsi, il semblerait que l'alliance entre l'extension des prérogatives de la mairie de Béthune et le discours consensuel qui accompagne ces projets ait permis à la ville de constituer un début de coalition locale à partir d'une situation initiale d'opposition nette et tranchée. Dans ce processus, l'importance du discours dépolitisant ne doit ainsi pas être minimisé. En présentant la « smart city » comme un objet « apolitique », relevant du « bon sens » et se voulant consensuel, la ville de Béthune favorise la valorisation de ses initiatives par d'autres échelles de gouvernance et partis politiques.

Communiquer auprès des institutions publiques

Dans le contexte de baisse des dotations et des sources de revenu des collectivités locales, se présenter comme une « smart city » peut aussi grandement faciliter l'attribution de financements.

Le cas des subventions publiques illustre bien cette capacité de mobilisation. En effet, malgré le faible nombre de programmes nationaux de financement existant à destination des villes moyennes, il est important de noter que les deux villes de Béthune et Nevers ont réussi à être bénéficiaire des plus importants programmes déployés ces dernières années. Elles ont toutes les deux été identifiées « Territoires d'Industrie » en 2018 ; depuis 2017, elles sont incluses dans le plan « Action Cœur de Villes » ; surtout, tout au long de la mandature, elles ont participé à divers projets nationaux d'expérimentation (open-data.gouv, Service Public +), leur

permettant de bénéficier d'un financement et d'une aide technique gouvernementale pour développer leurs politiques. Les détails de l'attribution de ces financements demanderaient à être analysés plus précisément, néanmoins les succès répétés de ces villes interrogent : leur positionnement en tant que « smart city » est-il un facteur facilitant l'obtention d'enveloppes d'appels à projet ? On peut en tout cas émettre l'hypothèse que la visibilité engendrée par l'effort de communication autour d'une marque identifiable « smart city » permet à ces villes de bien se positionner dans la recherche de financements. De plus, le positionnement dans un univers déjà existant et au sein d'une démarche d'innovation encouragée par de nombreux programmes de développement économique à l'échelle nationale se révèle être un atout pour ces villes. Le fait d'arriver « après » les métropoles sur le marché de la smart city permet de dialoguer avec un système institutionnel de soutien déjà établi et possédant des fonds dédiés. Comme le relevé un chargé de mission « smart city » : « *L'avantage sur les projets innovation c'est qu'il y a des sous à aller chercher. Pour peu que tu ne sois pas dans les premiers à lancer les trucs, il y a des perches à saisir.* »²¹

D'ailleurs, cette capacité à mobiliser des fonds extérieurs pour financer la politique « smart » de la ville ne se limite pas aux financements publics. La notoriété de ces villes autour de l'innovation est un argument qui convainc également les financeurs et entrepreneurs privés. La tenue du SIIVIM chaque année est un fort marqueur territorial qui positionne Nevers au centre du marché de l'innovation dans les villes médianes. Cette visibilité permet de convaincre des grands comptes publics (Caisse des Dépôts, Région Bourgogne Franche Comté) mais surtout privés avec pas moins de 11 grandes entreprises partenaires (Orange, Veolia, EDF, Engie, Saur...). La combinaison de ces retombées médiatiques avec une attitude fortement proactive (participation aux salons, déplacements fréquents à Paris, rencontres avec des chefs d'entreprises) permet à l'agglomération d'obtenir des contrats d'expérimentation avec ces firmes.²²

A Nevers comme à Béthune, l'utilisation de l'objet narratif de la « smart city » et de son imaginaire permet d'élargir le soutien aux politiques menées par la ville et d'ainsi contrebalancer le manque de légitimité des nouvelles majorités. La consolidation du réseau d'acteurs, la maîtrise du changement des modes de faire dans l'administration et la conquête d'un nouveau pouvoir politique sont des dynamiques largement liées à la constitution d'un discours politique rassembleur accompagné de réalisations concrètes visibles. Dans une logique interconnectant les processus, ces dispositifs semblent s'alimenter et se renforcer les uns les autres : la marque territoriale « smart city » aide à mobiliser les acteurs et l'administration qui à leur tour sont prêt à coordonner leurs actions en accord avec la politique municipale, ce qui nourrit la communication autour de « l'intelligence de la ville » et renforce son attractivité. Ainsi, loin d'être un simple processus annexe des objectifs politiques de la « smart city », les stratégies communicationnelles développées permettent de constituer et d'entretenir un réseau de soutien à la politique d'attractivité.

²¹ Entretien avec le Chef de Projet Smart City de Béthune, réalisé le 08/01/2020

²² On peut notamment relever le contrat d'expérimentation conclu avec Orange autour de l'application Nevers dans ma Poche où l'agglomération a réussi à obtenir des conditions très avantageuses

CONCLUSION

Cette enquête exploratoire a permis de dégager une caractéristique commune aux politiques de « smart city » déployées dans ces deux villes : Béthune et Nevers. Au départ simple volonté de développer des services numériques, l'évolution de la mise en place de ses politiques et la confrontation aux limites et opportunités liées aux conditions locales ont amené les deux collectivités à redéfinir ce concept, l'envisageant bien plus comme un discours politique fédérateur qui rendrait attractif leurs villes, auprès de leurs habitant.e.s comme de ceux et celles qui pourraient s'y installer. Les technologies numériques sont toujours présentes mais moins comme un objectif en soit que comme un outil au service d'un véritable tournant entrepreneurial de l'action publique transformant les modalités de fonctionnement de l'administration et constituant un réseau de relations pour créer un contexte économique compétitif sur le marché des villes. Se faisant, ces villes moyennes se posent comme alternatives aux villes entrepreneuriales « high-tech » que seraient les « smart cities » métropolitaines (Hollands 2008).

Par sa problématisation et sa perspective, le présent article pourrait laisser à penser que l'attractivité économique deviendrait la seule composante de ces politiques. Cette affirmation est à nuancer et comme en témoigne le plan « smart city » de la ville de Béthune, la transversalité et le flou entourant les termes clefs d'« intelligent », de « collaboratif » ou d'« innovant » permettent d'englober un spectre large d'outils et d'objectifs au sein de cette appellation. Néanmoins cet article défend l'idée qu'en tant que vecteurs principaux de ces politiques, les aspects communicationnels (projets visibles, marques territoriales, événements) et de mise en réseau des acteurs (comités, réorganisation des services, sommets) démontrent l'importance cruciale dans ces politiques de l'enrôlement d'acteurs et d'actrices divers.es et en particulier les entreprises qu'il faut convaincre, attirer et structurer pour constituer l'« écosystème territorial » souhaité. En ce sens, les liens entre ces « smart cities » en ville moyenne et les différentes théories de la ville entrepreneuriale et du développement économique territorial (Becattini 1992, Pecqueur 2008) demandent à être creusés.

L'enquête a également permis de repérer des différences significatives dans la mise en œuvre de ces stratégies, notamment en ce qui concerne la cible de ce développement économique. Ces différences d'approche sont d'ailleurs si marquées qu'elles semblent aboutir à des évolutions quasi-indépendantes : les agent.e.s de Nevers connaissent peu la politique de Béthune pourtant si célèbre parmi les « smart cities » françaises ; tandis que cette dernière ne s'est jamais rendue au SIIViM. Cette absence de dialogue est d'autant plus frappante que les trajectoires des deux villes sur ce plan sont malgré tout assez similaires. Ces ressemblances interrogent alors : existe-t-il des particularités propres à l'implantation de la notion de « smart city » en ville moyenne ?

Répondre à ces questions demanderait à la fois un examen plus poussé des situations béthunoise et nivernaise mais interroge également sur la pertinence des hypothèses ici développées dans d'autres contextes de villes moyennes. L'enquête montre en effet que

malgré leur large absence dans la littérature autour des politiques numériques municipales et des « smart cities », les villes moyennes françaises développent des approches originales mais que nous connaissons peu. Aux vues du développement récent des politiques numériques municipales et de la multiplication des injonctions à ce que ces villes les mettent en œuvre, il apparaît crucial de disposer de plus de matière empirique pour pouvoir comprendre les dynamiques propres à ce champ des politiques publiques locales.

Le 15 mars 2020, Olivier Gacquerre et Denis Thuriot ont été réélus dès le premier tour avec respectivement 62,5% et 51% des suffrages exprimés. Ces deux victoires nettes laissent penser que leurs politiques ambitieuses de « smart city » ont été appréciées par les habitant.e.s et que l'ensemble des stratégies de mobilisation déployées ont porté leurs fruits. Ces succès électoraux nous disent pourtant peu du réel impact de ces tournant entrepreneuriaux sur la situation économique de ces villes, leur objectif principal, rappelons-le. Y-a-t-il eu un effet concret sur l'attractivité du territoire ? Quel type de développement économique en résulte-t-il ? Dans ces villes en déclin, n'y a-t-il pas un risque de délaissement des autres pans de la politique de la ville, à l'instar de « ces villes revanchistes » qui ont troqué l'attractivité économique par la hausse des inégalités (MacLeod 2002) ? En vue de l'actualité française récente, ces stratégies de développement, dirigées vers l'attraction des classes aisées (cadres supérieurs et patron.ne.s) soulèvent des interrogations cruciales pour la poursuite des politiques urbaines hors des métropoles.

BIBLIOGRAPHIE

- Aguilera, T., Artioli, F., & Colomb, C. (2019). Explaining the diversity of policy responses to platform-mediated short-term rentals in European cities : A comparison of Barcelona, Paris and Milan. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 1-24. <https://doi.org/10.1177/0308518X19862286>
- Artioli, F. (2017). Les politiques du retrait territorial de l'État : Réformes de la carte militaire et gestion des mobilisations locales (1989-2012). *Gouvernement et action publique*, 1(1), 81. <https://doi.org/10.3917/gap.171.0081>
- Artioli, F. (2018). Digital platforms and cities : A literature review for urban research. *Cities Are Back in Town Working Paper*, 1, 36.
- Béal, V., Fol, S., Miot, Y., & Rousseau, M. (2019). Varieties of right-sizing strategies : Comparing degrowth coalitions in French shrinking cities. *Urban Geography*, 40(2), 192-214. <https://doi.org/10.1080/02723638.2017.1332927>
- Becattini, G. (1992). Le district industriel : Milieu créatif. *Espaces et sociétés*, n°66(1), 147-164.
- Bezes, P. (2020). Le nouveau phénomène bureaucratique : Le gouvernement par la performance entre bureaucratisation, marché et politique. *Revue française de science politique*, 70(1), 21. <https://doi.org/10.3917/rfsp.701.0021>
- Briche, H. (2016). « Urbanisme d'austérité » et marginalisation des acteurs publics d'une ville en déclin : Le cas de la rénovation urbaine à Detroit. *Métropoles*, 18. <https://doi.org/10.4000/metropoles.5267>
- Courmont, A. (2015). Open data et recomposition du gouvernement urbain : De la donnée comme instrument à la donnée comme enjeu politique. *Informations sociales*, n° 191(5), 40. <https://doi.org/10.3917/inso.191.0040>
- Courmont, A. (2018a). Plateforme, big data et recomposition du gouvernement urbain : Les effets de Waze sur les politiques de régulation du trafic. *Revue française de sociologie*, 59(3), 423. <https://doi.org/10.3917/rfs.593.0423>
- Courmont, A. (2018b). Où est passée la smart city ? Firmes de l'économie numérique et gouvernement urbain. *Cities are back in town working paper*, 2018(02), 26.
- Courmont, A. (2019). Ce que l' open data fait à l'administration municipale : La fabrique de la politique métropolitaine de la donnée. *Réseaux*, N°218(6), 77. <https://doi.org/10.3917/res.218.0077>
- Courmont, A., & Le Galès, P. (Éds.). (2019). *Gouverner la ville numérique*. Presses Universitaires de France.
- Diguet, C., & Lopez, F. (2019). *L'impact spatial et énergétique des Data Centers sur les territoires* (p. 141) [Rapport]. Ademe.
- Dolowitz, D. P., & Marsh, D. (2000). Learning from Abroad : The Role of Policy Transfer in Contemporary Policy-Making. *Governance*, 13(1), 5-23. <https://doi.org/10.1111/0952-1895.00121>
- Douay, N. (2018). La « Smart City » comme nouvelle narration des politiques urbaines hongkongaises : Le cas du projet urbain de « Kowloon East ». *Flux*, 114(4), 22. <https://doi.org/10.3917/flux1.114.0022>
- Estèbe, P. (2015). *Gouverner la ville mobile : Intercommunalité et démocratie locale*. Presses Universitaires de France.

- Florida, R. (2014). The Creative Class and Economic Development. *Economic Development Quarterly*, 28(3), 196-205. <https://doi.org/10.1177/0891242414541693>
- Gélinas, J. (2017). Le discours de la « ville intelligente et numérique » de Montréal comme actualisation de nouvelles frontières politiques, économiques et culturelles. *COMMposite*, 19(2), 26.
- Guéranger, D., & Mathieu-Fritz, A. (2019). *Smart city at work* : Intermédiation sociotechnique et « souveraineté de la donnée » dans une administration locale. *Réseaux*, N°218(6), 41. <https://doi.org/10.3917/res.218.0039>
- Guéraud, É. (2018). *Ascension et fragilisation d'une petite bourgeoisie culturelle, une enquête ethnographique dans une ville moyenne en déclin*. Université Paris Descartes.
- Hamoumi, I. (2019). Ville intelligente dans une ville moyenne : La nécessité d'une convergence de tous les acteurs du territoire. In S. Bernardin, D. Guéranger, I. Hamoumi, G. Jeannot, V. Maghin, & A. Mathieu-Fritz, *La « révolution des données » transforme-t-elle vraiment la gestion des villes ? Rapport final pour le Groupe Caisse des Dépôts* (p. 71-81).
- Harvey, D. (1989). From Managerialism to Entrepreneurialism : The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism. *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography*, 71(1), 3-19.
- Hollands, R. G. (2008). Will the real smart city please stand up? : Intelligent, progressive or entrepreneurial? *City*, 12(3), 303-320. <https://doi.org/10.1080/13604810802479126>
- Huré, M. (2012). Une action publique hybride ? Retour sur l'institutionnalisation d'un partenariat public-privé, JCDecaux à Lyon (1965–2005). *Sociologie du travail*, 54(2), 233-253. <https://doi.org/10.4000/sdt.5503>
- INSEE (2016) Base de données <https://www.insee.fr/> (consulté le 14/5/2020)
- Jeannot, G. (2005). *Les métiers flous. Travail et action publique*. Octarès. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00439035>
- Jeannot, G., & Maghin, V. (2019). La ville intelligente, de l'administration à la gouvernance : La difficile intégration des données des usagers par une métropole. *Réseaux*, N°218(6), 105. <https://doi.org/10.3917/res.218.0105>
- Jessop, B. (1997). The entrepreneurial city : Re-imagining localities, redesigning economic governance, or restructuring capital? In J. Newson & S. MacGregor, *Realising Cities : New Spatial Divisions and Social Transformation* (p. 28-41). Routledge.
- Logan, J. R., Molotch, H. L., Fainstein, S., & Campbell, S. (2013). The city as a growth machine. *The Gentrification Debates: A Reader*, 87-102.
- MacLeod, G. (2002). From Urban Entrepreneurialism to a « Revanchist City »? On the Spatial Injustices of Glasgow's Renaissance. *Antipode*, 34(3), 602-624. <https://doi.org/10.1111/1467-8330.00256>
- Pecqueur, B. (2008). Pôles de compétitivité et spécificité de la ressource technologique : Une illustration grenobloise. *Géographie, économie, société*, 10(3), 311-326. <https://doi.org/10.3166/ges.10.311-326>
- Peugeot, V., Mabi, C., & Chevallier, B. (2019). L'innovation contributive renforce-t-elle le pouvoir citoyen dans la ville numérique ? : Le cas du Grenoble CivicLab. *Réseaux*, N°218(6), 143. <https://doi.org/10.3917/res.218.0143>
- Renner. (2015) *Renner Living Lab – Rede Portuguesa de Cidades Inteligentes*, <http://renner.pt/a-rede/> (consulté le 03/02/2020)

- Sassen, S. (2018). *Cities in a World Economy*. SAGE Publications.
- Smartcities.eu (2014) *European smart cities*, Technische Universität, Vienne, <https://smartcities.eu> (consulté le 14/5/2020)
- Söderström, O., Paasche, T., & Klauser, F. (2014). Smart cities as corporate storytelling. *City*, 18(3), 307-320. <https://doi.org/10.1080/13604813.2014.906716>
- Sowels, N., Kober-Smith, A., & Leydier, G. (2017). Action publique, néolibéralisme et austérité : Une comparaison des modèles français et britannique. *Observatoire de la société britannique*, 19, 9-28. <https://doi.org/10.4000/osb.1891>
- Tironi, M. (2013). *La ville comme expérimentation : Le cas du Vélib' à Paris* [Sociologie]. Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris.
- Tranos, E., & Gertner, D. (2012). Smart networked cities? *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, 25(2), 175-190. <https://doi.org/10.1080/13511610.2012.660327>
- Zaza, O. (2015). Vers un Open data visuel : Le portail Open Data Paris. *I2D - Information, données & documents*, 52(2), 53. <https://doi.org/10.3917/i2d.152.0053>